

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2023 - 2028

« Une ambition touristique partagée
pour les Alpes de Haute-Provence »

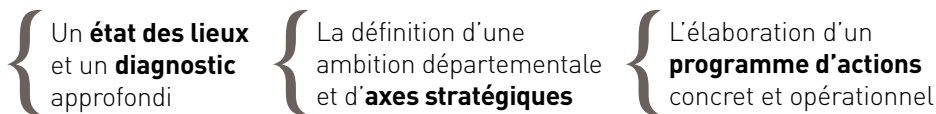


ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT



RETOUR SUR LA MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU SCHÉMA

3 phases de travail :



Le schéma départemental est un document cadre :

- Il définit un positionnement et un plan d'actions.
- Il est le document référence de l'action touristique départementale en matière de tourisme.
- Son appropriation par les territoires et les partenaires est un enjeu majeur.

Une intégration claire et assumée dans l'ensemble des schémas supra et infra :

- Ce schéma porte sur l'échelon départemental de la compétence tourisme.
- Il a été construit en cohérence avec les schémas des EPCI et celui de la Région.
- Il assume des choix forts et propose des orientations complémentaires.

LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC

+ Les 5 grands atouts

Une situation géographique exceptionnelle : un concentré de la Provence et des Alpes.

Une faible urbanisation, favorable aux grands espaces préservés et en adéquation avec les attentes d'une part croissante des clientèles.

L'omniprésence d'un patrimoine naturel préservé et spectaculaire.

Des niches singulières et différenciantes : thermalisme/ bien-être, géologie, art contemporain, saveurs/senteurs, astronomie, préhistoire...

Quelques pépites touristiques qui boostent la notoriété territoriale.

- Les 5 grandes faiblesses

Une gouvernance peu structurée avec des liens inter-acteurs fragiles et une répartition des rôles peu structurée.

Un positionnement peu lisible lié à une absence de choix et à la coexistence de multiples identités qui ne font pas « Destination ».

Un rapport qualité – prix peu favorable et une offre insuffisante en qualité et en quantité.

Une (éco)mobilité peu fluide et peu diversifiée.

Une décorrélation entre le formulation de la promesse touristique et sa concrétisation sur le terrain.

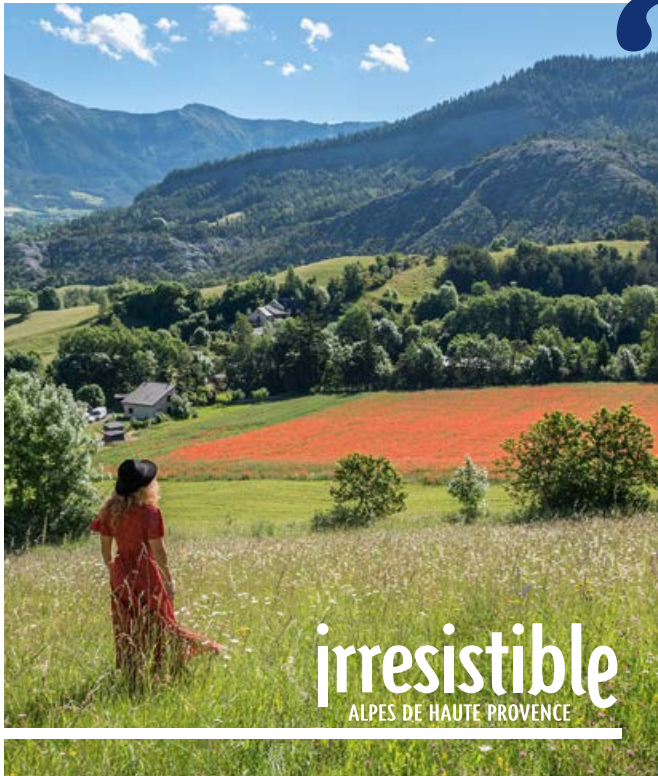


Les grands enjeux identifiés pour le schéma

- **Collaborer et coordonner les acteurs** pour mieux travailler ensemble
- **Définir une vision touristique et un positionnement communs** à l'échelle départementale
- **Engager une vaste politique de qualité** pour faire monter en gamme toute l'offre touristique
- **Identifier et soutenir prioritairement les filières** et sites clés du département

L'AMBITION DÉPARTEMENTALE

En conséquence du diagnostic et en concertation avec les territoires, **les élus départementaux ont adopté une ambition pour le développement touristique des Alpes de Haute Provence :**



Le schéma du tourisme « **Des territoires et des Hommes, entre Provence et vallées alpines** » a pour ambition l'affirmation du territoire au cœur de la région en développant l'offre touristique fondée sur la diversité de ses destinations, au travers de la spécificité de ses produits proches de la nature, de ses paysages et de niches caractéristiques.

Il vise à doter le territoire d'une capacité à capter durablement une clientèle de proximité, nationale et européenne, ainsi qu'à transformer les excursionnistes en touristes.

L'objectif est de capitaliser sur ses atouts, structurer, valoriser et proposer des expériences toutes saisons, réparties sur l'ensemble du territoire, en adéquation avec la promesse « Irrésistibles Alpes de Haute-Provence », de façon concertée avec les acteurs institutionnels et socio-professionnels.



Pour concrétiser l'ambition départementale et relever les défis touristiques identifiés lors du diagnostic, **4 grandes orientations stratégiques ont été validées :**

#GOUVERNANCE

“Fédérer les acteurs pour agir ensemble avec efficacité”

#OFFRE

“Positionner les Alpes de Haute Provence comme un territoire d'excellence”

#QUALITÉ

“Faire grandir nos territoires & nos entreprises”

#PROMOTION

“Vers une approche globale pour faire connaître, faire aimer, faire venir et revenir”



LE PLAN D' ACTIONS : 9 ACTIONS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

GOUVERNANCE : “*Fédérer les acteurs pour agir ensemble avec efficacité*”

Action 1 : Optimiser les coopérations et fédérer les acteurs du tourisme départemental

OFFRE : “*Positionner les Alpes de Haute Provence comme un territoire d'excellence*”

Action 2 : Définir les priorités de l'offre touristique départementale à travers les filières stratégiques et émergentes

Action 3 : Créer des produits packagés et thématiques autour des pépites et de leurs connexions

QUALITÉ : “*Faire grandir nos territoires & nos entreprises*”

Action 4 : Développer un référentiel «Irrésistible Alpes de Haute Provence» pour engager une montée en qualité de l'ensemble de l'offre

Action 5 : Accompagner les acteurs du tourisme vers une meilleure connaissance du territoire et développer des outils communs d'observation touristique

Action 6 : Soutenir les professionnels dans la revalorisation des métiers du tourisme

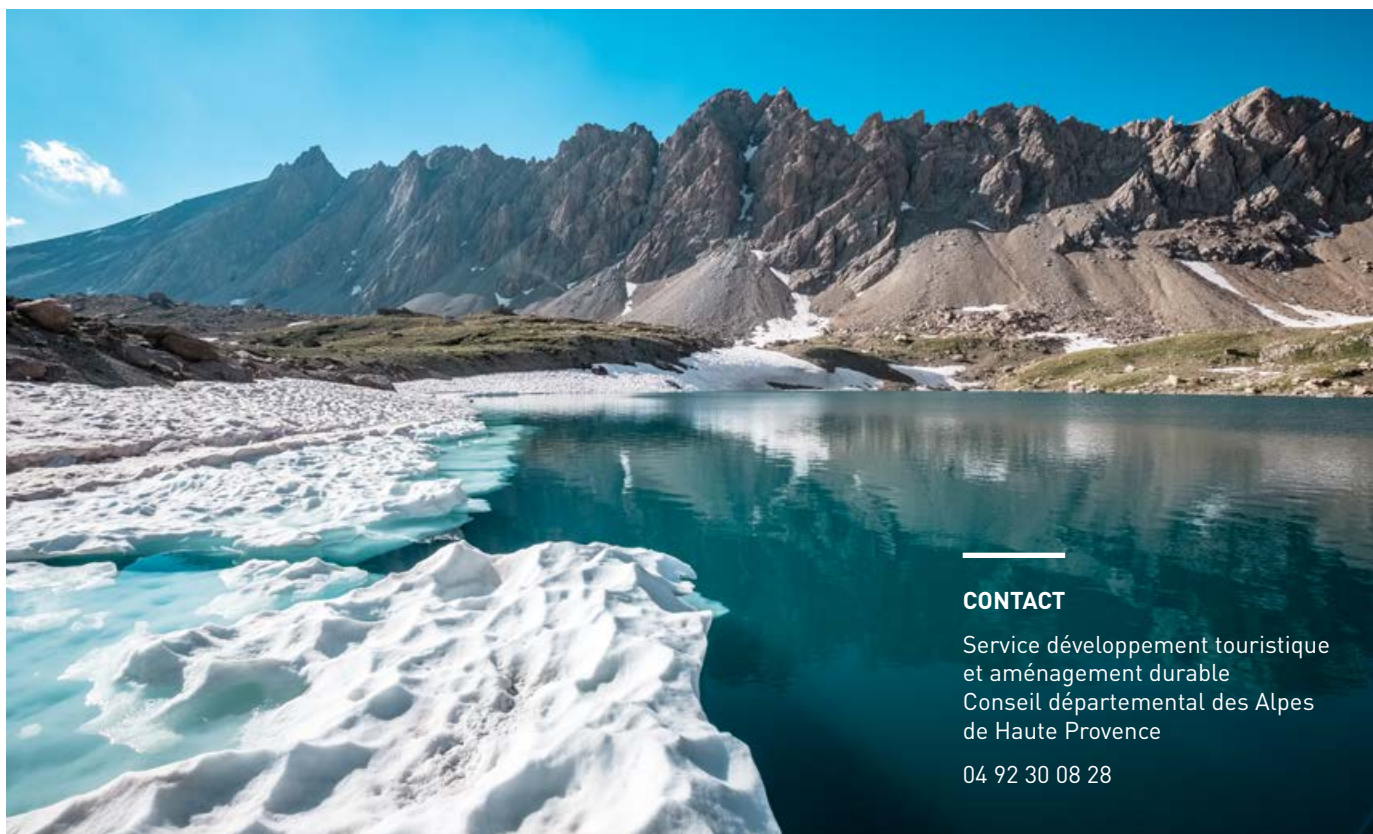
Action 7 : Créer une mission départementale de médiation et de prévention des conflits d'usage et de maîtrise des flux

PROMOTION : “*Vers une approche globale pour faire connaître, faire aimer, faire venir et revenir*”

Action 8 : Assurer la promotion et la pré-commercialisation des produits

Action 9 : Renforcer et développer la notoriété des Alpes de Haute-Provence

Le plan d'actions détaillé et le rapport d'étude complets sont disponible auprès du Département et de l'Agence de développement.



CONTACT

Service développement touristique
et aménagement durable
Conseil départemental des Alpes
de Haute Provence

04 92 30 08 28